

**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – DEUX MINI-GOLFS**

Nom et adresse de la Commune d'occupation :

Commune de Dinard

47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX

Site internet : www.ville-dinard.fr

Personne référente : Vanessa DEMETS

02.99.16.31.15 – vanessa.demets@ville-dinard.fr

1 – Objet de l'avis d'appel à concurrence :

La Commune de Dinard lance le présent avis d'appel à la concurrence afin de sélectionner les exploitants qui proposeront la candidature la mieux appropriée pour l'occupation des emplacements dédiés aux golfs miniatures.

2 – Désignation et modalités d'occupation du domaine public maritime :

Désignation	Superficie	Condition spécifique	Redevance annuelle
Saint-Enogat (Parcelle E N°19)	1 757 m ²	Mini-golf et vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte	2 700 € H.T.
La Vicomté (Port-Nican) (Parcelles AD 9p et 10p)	2 700 m ²	Mini-golf et vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte	2 700 € H.T.

3 – Durée de l'occupation sur le domaine public :

L'autorisation est accordée du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

4 – Conditions :

- Aménagement du terrain à la charge de l'exploitant
- Versement d'une redevance à la Commune
- Complément de prix : 1 % du CA
- Vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte à consommer dans l'enceinte du mini-golf autorisée.

5 – Critères de choix :

- Aspect extérieur – Esthétique : intégration harmonieuse dans l'environnement
- Aménagements proposés par le candidat
- Prix de l'activité proposée
- Respect de l'environnement et entretien de l'espace loué
- Périodes et horaires d'ouverture proposés par le candidat.

PÔLE TERRITOIRE

Aménagement / Programmation

6 – Composition du dossier :

- Dossier de présentation du projet relatif à l'aménagement de l'activité proposée (photos et plans), ainsi que son fonctionnement (prix, horaires...)
- Extrait K bis éventuellement

7 – Date limite de réception des dossiers de candidature : vendredi 22 septembre 2023 à 12h00

8 – Adresse de transmission des dépôts du dossier :

Ville de Dinard – Direction Aménagement Programmation
47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX